

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M***22010772***

18 JAN. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0883 386 522****Nom**(en entier) : **NJR Invest**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de la Hulpe, 181 bte 10 - 1170 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission - Cooptation**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 27 octobre 2021

" *Démission d'Olivier Lendrevie et cooptation de Baltasar Gonzalez-Collado

Stève Gentili informe le Conseil d'administration de la démission de Olivier Lendrevie du conseil de NJR Invest SA, par courrier daté du 15 septembre 2021.

Pour le remplacer et conformément à l'article 17 des statuts, le Président propose de coopter Baltasar Gonzalez-Collado, Directeur Financier du Groupe BRED.

Son élection définitive sera soumise à la prochaine Assemblée Générale de NJR Invest SA.

Approuvant cette proposition, le conseil :

- prend acte de la démission de M. Olivier Lendrevie de son mandat d'administrateur ;
- coopte en qualité d'administrateur, M. Baltasar Gonzalez-Collado, né le 31 mars 1972 à Bischwiller et demeurant au 22 rue de Châteaudun 75009 Paris pour la durée du mandat restant à courir de M. Olivier Lendrevie, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

La SRL BPO Tax & Accountancy (BE 0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, a pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Pour extrait conforme,

BPO Tax & Accountancy SRL
représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F.,
représentée par son représentant permanent,
Mr Thierry Dekens
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/01/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).